

Pro Senectute Fribourg
Fribourg

Rapport de l'organe de révision

2022

**Pro Senectute Fribourg
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg**

Sommaire

Rapport de l'organe de révision

Comptes annuels 2022:

- bilan au 31 décembre 2022
- compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2022
- tableau des flux de trésorerie du 1er janvier au 31 décembre 2022
- tableau de variation du capital du 1er janvier au 31 décembre 2022
- annexe aux comptes 2022

Fribourg, le 20 février 2023

Pro Senectute Fribourg

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

au conseil de fondation

Pro Senectute Fribourg
1700 Fribourg

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de **Pro Senectute Fribourg** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2022**. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels a été effectué par un autre organe de révision qui a exprimé dans son rapport en date du 24 février 2022 une appréciation non modifiée sur ces comptes annuels. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, aux statuts et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels avec un **total du bilan de CHF 3'246'308.79** ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse, aux statuts et aux règlements.

Düdingen/Guin, le 20 février 2023

axalta Revisionen AG



ppa Gregory Jeckelmann
Expert-réviseur agréé
Expert comptable diplômé
Réviseur responsable



Michael Buchs
Expert-réviseur agréé
Expert comptable diplômé

Annexes: - Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

FONDATION PRO SENECTUTE FRIBOURG

Bilan

au 31 décembre 2022

	Annexe	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
A C T I F			
Trésorerie	2.1	1'130'362.01	878'581.91
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	2.2	772'456.27	848'526.53
Créances résultant de ventes et de prestations de services	2.3	339'834.90	355'698.69
Autre créances à court terme	2.3	7'695.52	0.00
Stocks	2.4	220'304.97	154'168.20
Actifs de régularisation	2.5	42'711.85	46'041.05
Total actif circulant		2'513'365.52	2'283'016.38
Immobilisations financières		116'171.50	92'174.90
Immobilisations corporelles	2.6	560'219.78	645'985.49
Immobilisations incorporelles	2.7	56'551.99	91'695.14
Total actif immobilisé		732'943.27	829'855.53
TOTAL A C T I F		3'246'308.79	3'112'871.91
P A S S I F			
Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services	2.8	105'820.48	117'287.68
Passifs de régularisation	2.9	386'979.92	258'643.45
Capitaux étrangers à court terme		492'800.40	375'931.13
Fonds affectés		586'713.85	555'046.33
Capital des fonds affectés		586'713.85	555'046.33
Capital libre généré		2'261.45	2'261.45
Capital lié généré		2'164'533.09	2'179'633.00
Résultat annuel		0.00	0.00
Capital de la fondation		2'166'794.54	2'181'894.45
TOTAL P A S S I F		3'246'308.79	3'112'871.91



FONDATION PRO SENECTUTE FRIBOURG
Compte de résultat
2022

	Annexe	2'022 CHF	2'021 CHF
Produit de la prestation de service et de la vente d'articles		4'283'114.44	3'759'477.79
Contribution des collectivités publiques reçues de Pro Senectute Suisse		2'251'821.90	2'287'997.51
Contribution des collectivités publiques		641'000.00	581'000.00
Produits de prestations fournies		7'175'936.34	6'628'475.30
Dons et legs		274'924.77	222'726.95
Produits des dons et legs		274'924.77	222'726.95
Total des produits d'exploitation		7'450'861.11	6'851'202.25
Conseils et information		-1'461'389.17	-1'334'837.28
Contributions et donations versées (aides financières)		-952'343.83	-774'345.70
Services		-3'545'832.16	-3'573'859.64
Cours		-917'273.03	-640'382.51
Charges liées à la recherche de fonds		-94'558.28	-79'298.68
Charges administratives		-305'992.00	-405'401.63
Charges des prestations	2.10	-7'277'388.47	-6'808'125.44
Résultat d'exploitation		173'472.64	43'076.81
Produits financiers		27'107.46	71'468.33
Charges financières		-187'707.49	-23'046.04
Résultat financier		-160'600.03	48'422.29
Produits hors exploitation		129'400.45	102'739.65
Charges hors exploitation		-125'705.45	-99'883.10
Résultat hors exploitation		3'695.00	2'856.55
Charges exceptionnelles		0.00	0.00
Résultat exceptionnel		0.00	0.00
Résultat annuel avant résultat des fonds et sans variation du capital de la fondation		16'567.61	94'355.65
Prélèvement aux fonds affectés		221'378.25	112'335.20
Attribution aux fonds affectés		-253'045.77	-87'156.67
		-31'667.52	25'178.53
Résultat annuel avant variation du capital de la fondation		-15'099.91	119'534.18
Prélèvement au capital lié généré		21'830.00	291'404.18
Attribution au capital libre généré		0.00	-269'574.18
Attribution au capital lié généré		-6'730.09	-141'364.18
		15'099.91	-119'534.18
RESULTAT ANNUEL		0.00	0.00



FONDATION PRO SENECTUTE FRIBOURG
Tableau des flux de trésorerie

	2'022 CHF	2'021 CHF
Résultat annuel avant variation du capital de la fondation	-15'099.91	119'534.18
Variation du capital des fonds	31'667.52	-25'178.53
Amortissements	120'908.86	133'747.77
Variation des actifs cotés en bourse	76'070.26	-812'241.78
Variation des créances	8'168.27	-6'256.14
Variation des stocks	-66'136.77	30'489.09
Variation des actifs de régularisation	3'329.20	-39'607.20
Variation des dettes à court terme	-11'467.20	37'259.63
Variation des passifs de régularisation	128'336.07	-3'945.55
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	275'776.70	-566'198.53
Investissements dans les immobilisations financières	-23'996.60	-36.85
Investissements dans les immobilisations corporelles	0.00	0.00
Investissements dans les immobilisations incorporelles	0.00	0.00
Désinvestissement en immobilisation corporelles	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-23'996.60	-36.85
Variation de la trésorerie	251'780.10	-566'235.38
Justification:		
Solde de trésorerie au 1er janvier	878'581.91	1'444'817.29
Solde de trésorerie au 31 décembre	1'130'362.01	878'581.91
Variation de la trésorerie	251'780.10	-566'235.38



FONDATION PRO SENECTUTE FRIBOURG

Tableau de variation du capital

	01.01.2022 CHF	Prélèvement CHF	Attribution CHF	31.12.2022 CHF
Fonds des districts	18'517.87	-9'734.00	42'309.10	51'092.97
Fonds AFI (Aides Financière individuelles)	3'217.39	0.00	3'533.27	6'750.66
Fonds Gruyérien	42'939.12	-5'714.55	0.00	37'224.57
Fonds Glâne	0.00	0.00	6'281.35	6'281.35
Fonds de fondations diverses	76'294.55	-124'614.45	139'997.60	91'677.70
Fonds de développement projets	310'066.05	-7'950.25	5'530.00	307'645.80
Fonds repas de Noël	42'309.10	-42'309.10	0.00	0.00
Fonds adaptation au logement	29'882.15	0.00	0.00	29'882.15
Fonds personnes âgées dans besoin	9'088.10	-5'467.05	3'216.00	6'837.05
Fonds Covid en 2020	5'689.35	-5'689.35	0.00	0.00
Fonds Génération dans Classes	6'447.65	-2'126.05	20'000.00	24'321.60
Fonds Table d'Hôtes	5'595.00	-17'773.45	12'178.45	0.00
Fonds Aides administratives	0.00	0.00	20'000.00	20'000.00
Fonds AFI personnes non voyantes	5'000.00	0.00	0.00	5'000.00
Total capital des fonds affectés	555'046.33	-221'378.25	253'045.77	586'713.85
Capital libre généré	2'261.45	0.00	0.00	2'261.45
Legs non affectés	701'621.00	0.00	0.00	701'621.00
Fonds d'achat d'immobilisations	137'320.00	-21'830.00	0.00	115'490.00
Fonds modification loi	200'000.00	0.00	0.00	200'000.00
Fonds de fluctuation des contributions publics (OFAS)	553'902.00	0.00	0.00	553'902.00
Fonds modification règlement AFI	30'000.00	0.00	0.00	30'000.00
Fonds impact diminution OFAS-Senior+	80'000.00	0.00	0.00	80'000.00
Fonds secteur social	50'000.00	0.00	0.00	50'000.00
Fonds nouveau logiciel GERAS	25'000.00	0.00	0.00	25'000.00
Fonds développement "services"	210'000.00	0.00	0.00	210'000.00
Fonds pour variation des cours boursiers	141'790.00	0.00	0.00	141'790.00
Fonds modification RH	50'000.00	0.00	6'730.09	56'730.09
Fonds modification RPT	0.00	0.00	0.00	0.00
Total capital lié généré	2'179'633.00	-21'830.00	6'730.09	2'164'533.09
Résultat annuel	0.00	0.00	0.00	0.00
Total capital de la fondation	2'181'894.45	-21'830.00	6'730.09	2'166'794.54



	01.01.2021 CHF	Prélèvement CHF	Attribution CHF	31.12.2021 CHF
Fonds des districts	28'405.57	-15'252.85	5'365.15	18'517.87
Fonds AFI (Aides Financière individuelles)	6'531.59	-3'314.20	0.00	3'217.39
Fonds Gruyérien	42'935.30	0.00	3.82	42'939.12
Fonds de fondations diverses	100'457.90	-83'221.45	59'058.10	76'294.55
Fonds de développement projets	306'526.05	-2'460.00	6'000.00	310'066.05
Fonds repas de Noël	42'309.10	0.00	0.00	42'309.10
Fonds adaptation au logement	29'882.15	0.00	0.00	29'882.15
Fonds personnes âgées dans besoin	11'687.85	-2'929.35	329.60	9'088.10
Fonds Covid en 2020	6'489.35	-800.00	0.00	5'689.35
Fonds Génération dans Classes	0.00	-3'552.35	10'000.00	6'447.65
Fonds Table d'Hôtes	0.00	-805.00	6'400.00	5'595.00
Fonds AFI personnes non voyantes	5'000.00	0.00	0.00	5'000.00
Total capital des fonds affectés	580'224.86	-112'335.20	87'156.67	555'046.33
Capital libre généré	2'261.45	-269'574.18	269'574.18	2'261.45
Legs non affectés	701'621.00	0.00	0.00	701'621.00
Fonds d'achat d'immobilisations	159'150.00	-21'830.00	0.00	137'320.00
Fonds modification loi	300'000.00	-100'000.00	0.00	200'000.00
Fonds de fluctuation des contributions publics (OFAS)	553'902.00	0.00	0.00	553'902.00
Fonds modification règlement AFI	30'000.00	0.00	0.00	30'000.00
Fonds impact diminution OFAS-Senior+	80'000.00	0.00	0.00	80'000.00
Fonds secteur social	50'000.00	0.00	0.00	50'000.00
Fonds nouveau logiciel GERAS	85'000.00	-60'000.00	0.00	25'000.00
Fonds développement "services"	160'000.00	0.00	50'000.00	210'000.00
Fonds pour variation des cours boursiers	120'000.00	-19'574.18	41'364.18	141'790.00
Fonds modification RH	0.00	0.00	50'000.00	50'000.00
Fonds modification RPT	90'000.00	-90'000.00	0.00	0.00
Total capital lié généré	2'329'673.00	-291'404.18	141'364.18	2'179'633.00
Résultat annuel	1'454.56	0.00	269'574.18	0.00
Total capital de la fondation	2'333'389.01	-560'978.36	680'512.54	2'181'894.45



Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2022

1. Bases et principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

1.1 Bases de la présentation des comptes

Les comptes annuels de la Fondation Pro Senectute Fribourg, avec son siège à Fribourg, ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (cadre conceptuel, RPC 21 et les RPC fondamentales (Swiss GAAP RPC 1 à 6)). Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Fribourg et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilités publique qui récoltent des dons).

1.2 Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant. Les principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation sont restés inchangés par rapport à l'année précédente.

1.3 Actifs cotés en bourse détenus à court terme

Les titres cotés en bourse sont évalués à la valeur boursière du 31 décembre.

La stratégie de placement a été définie par le Conseil de fondation et se réfère aux limites de placement liées aux obligations des Caisses de pensions selon la loi sur la prévoyance professionnelle.

1.4 Créances résultant de ventes et de prestations de services

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est calculée forfaitairement selon les échéances des factures.

1.5 Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût d'acquisition. A la date du bilan, si la valeur vénale nette est inférieure au coût d'acquisition, elle est inscrite au bilan. Par ailleurs, une correction de valeur forfaitaire est effectuée (en 2020 calculée sur une durée de vie de 5 ans et en 2021, calculée à raison de 40% du coût d'acquisition).

1.6 Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles s'effectue au coût d'acquisition, moins les amortissements cumulés. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties de manière linéaire.

Les calculs des amortissements reposent sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Aménagement des locaux	20 ans
Mobilier	10 ans
Véhicules	5 ans
Machines de bureau	4 ans
Informatique (matériel)	4 ans
Logiciel	4 ans



Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2022

1. Bases et principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation (suite)

1.7 Contribution des collectivités publiques reçues de Pro Senectute Suisse

Le contrat de subvention avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a été signé pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025. L'attribution des différents coûts aux prestations et domaines de prestations ainsi qu'à la distinction entre les prestations subventionnées et non subventionnées dans la comptabilité analytique tenue par Pro Senectute Fribourg a été réalisée, pour la première fois, avec les outils de Pro Senectute Suisse, sur les comptes 2018¹. Diverses clés de répartition fondées sur des hypothèses et des estimations ont été utilisées dans ce cadre. Des échanges entre l'OFAS et Pro Senectute Suisse ont lieu en permanence en vue de la définition des différentes clés de répartition et de l'attribution des diverses prestations. Au cas où des révisions de Pro Senectute Fribourg donneraient lieu à des changements importants dans l'attribution des différents coûts aux prestations et domaines de prestations, le décompte adressé à l'OFAS serait corrigé immédiatement (de même que les comptes annuels, si nécessaire). Pro Senectute Fribourg a été soumise à une révision de sa comptabilité de ce type par un mandataire au niveau fédéral au printemps 2022.

Au moment de l'établissement des comptes annuels, les volumes de prestations définis n'ont pas été atteints par Pro Senectute Fribourg pour l'exercice 2022. Dans la situation sanitaire actuelle (COVID-19), les prestations de Pro Senectute Fribourg ont dû être réduites (interventions (services)). Pour l'exercice 2022, il est possible de compenser au sein de l'ensemble du domaine de prestations 2 des volumes non réalisés par des volumes excédentaires dans d'autres sous-domaines de prestations. Ce qui est le cas pour Pro Senectute Fribourg. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée pour l'exercice 2022.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Trésorerie

	31.12.2022	31.12.2021
Liquidités d'exploitation	982'137.82	668'451.96
Liquidités affectées à des buts particuliers	148'224.19	210'129.95
	1'130'362.01	878'581.91

2.2 Actifs cotés en bourse détenus à court terme

	31.12.2022	31.12.2021
Obligations	280'142.96	299'150.27
Actions	316.219.03	413'541.94
Autres	176'094.28	135'834.32
	772'456.27	848'526.53
Placements en CHF	572'003.86	596'815.18
Placements en monnaies étrangères	200'452.41	251'711.35
	772'456.27	848'526.53

¹ Cette comptabilité analytique « fédérale » est à distinguer de la comptabilité analytique spécifique, qui reprend l'ensemble des secteurs (surtout les secteurs non subventionnés au niveau fédéral). Cette seconde comptabilité est présentée au canton dans le cadre des négociations cantonales ; elle permet également de mieux définir les overhead et leur répartition dans les différents secteurs.



Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2022

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat (suite)

2.3 Créances résultant de ventes et de prestations de services

	31.12.2022	31.12.2021
Créances envers d'autres Organisation Pro Senectute	2'600.00	0.00
Créances envers les collectivités publiques	4'945.52	7'207.74
Créances envers les tiers	371'993.90	378'490.95
Rectification de valeurs des créances de tiers	-32'000.00	-30'000.00
	347'530.42	355'698.69

2.4 Stocks

	31.12.2022	31.12.2021
Stocks	367'174.95	256'947.00
Correction de valeur des stocks	-146'869.98	-102'778.80
	220'304.97	154'168.20

2.5 Actifs de régularisation

	31.12.2022	31.12.2021
Charges payées d'avance	20'722.30	46'041.05
Produits à recevoir	21'989.55	0.00
	42'711.85	46'041.05



Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2022

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat (suite)

2.6 Immobilisations corporelles

	Total	Aménage- ments	Mobilier	Informatique	Véhicules
Etat au 01.01.2021					
Coûts d'acquisition	1'542'982.60	626'727.90	436'635.30	373'492.45	106'126.65
Amortissements cumulés	-805'741.45	-158'602.50	-210'668.45	-358'396.85	-78'073.65
Valeurs comptables nettes	737'241.15	-468'125.40	225'967.15	15'095.60	28'053.00
<i>Coûts d'acquisition</i>					
Entrées	0.00	0.00	15'585.10	0.00	0.00
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Amortissements cumulés</i>					
Amortissements planifiés	-91'255.66	-31'336.40	-43'044.85	-9'651.25	-7'223.15
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat au 31.12.2021					
Coûts d'acquisition	1'542'982.60	626'727.90	436'635.60	373'492.45	106'126.65
Amortissements cumulés	-896'997.11	-189'938.91	-253'713.30	-368'048.10	-85'296.80
Valeurs comptables nettes	645'985.49	436'788.99	182'922.30	5'444.35	20'829.85
<i>Coûts d'acquisition</i>					
Entrées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Amortissements cumulés</i>					
Amortissements planifiés	-85'765.71	-31'336.41	-43'044.85	-4'161.30	-7'223.15
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat au 31.12.2022					
Coûts d'acquisition	1'542'982.60	626'727.90	436'635.60	373'492.45	106'126.65
Amortissements cumulés	-982'762.82	-221'275.32	-296'758.15	-372'209.40	-92'519.95
Valeurs comptables nettes	560'219.80	405'452.58	139'877.45	1'283.05	13'606.70



Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2022

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat (suite)

2.7 Immobilisations incorporelles

	Logiciels informatiques
Etat au 01.01.2021	
Valeurs d'acquisitions	430'728.15
Amortissements cumulés	-296'540.90
Valeurs comptables nettes	134'187.25
Entrées	0.00
Sorties	0.00
Amortissements	-42'492.11
Etat au 31.12.2021	
Valeurs d'acquisitions	430'728.15
Amortissements cumulés	-339'033.01
Valeurs comptables nettes	91'695.14
Entrées	0.00
Sorties	0.00
Amortissements	-35'143.15
Etat au 31.12.2022	
Valeurs d'acquisitions	430'728.15
Amortissements cumulés	-374'176.16
Valeurs comptables nettes	56'551.99

2.8 Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services

	31.12.2022	31.12.2021
Dettes envers Pro Senectute Suisse	207.00	16'454.75
Dettes envers des tiers	105'613.48	100'832.93
	105'820.48	117'287.68

2.9 Passifs de régularisation

	31.12.2022	31.12.2021
Vacances et heures supplémentaires du personnel	94'000.00	115'000.00
Autres	292'980.02	143'643.45
	386'979.92	258'643.45



Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2022

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat (suite)

2.10 Charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charge de projets et en charges administratives / liées à la recherche fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

Charges des prestations en 2022 :

	Total	frais de personnel	Charges d'exploitation	Amortissement
Conseils et information	1'461'389.17	1'067'501.07	344'847.40	49'040.69
Contributions et donations versées (aides financières)	952'343.83	0.00	952'343.83	0.00
Services	3'545'832.16	2'898'026.03	604'170.08	43'636.06
Cours	917'273.03	518'848.51	382'537.08	15'887.44
Charges liées à la recherche de fonds	94'558.28	26'319.06	67'030.13	1'209.09
Charges liées à l'administration	305'992.00	242'398.54	52'457.74	11'135.72
	7'277'388.47	4'753'093.21	2'403'386.26	120'909.00

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)
 En % de la totalité des charges des prestations 5.5%

Charges des prestations en 2021 :

	Total	frais de personnel	Charges d'exploitation	Amortissement
Conseils et information	1'334'837.28	987'549.58	294'724.84	52'562.87
Contributions et donations versées (aides financières)	774'345.70	0.00	774'345.70	0.00
Services	3'573'859.64	2'802'950.94	725'033.21	45'875.48
Cours	640'382.51	380'716.45	242'947.58	16'718.47
Charges liées à la recherche de fonds	79'298.68	25'128.49	52'832.71	1'337.48
Charges liées à l'administration	405'401.63	324'157.50	63'990.67	17'253.47
	6'808'125.44	4'520'502.95	2'153'874.72	133'747.77

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)
 En % de la totalité des charges des prestations 7.1%



Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2022

3. Informations complémentaires

3.1 Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Fribourg est assuré auprès du Groupe Mutuel contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une caisse privée, indépendante de Pro Senectute Fribourg. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la période où le versement a lieu.

Au 31 décembre 2022, le taux de couverture provisoire de la caisse de pension est de 105%.

	31.12.2022	31.12.2021
Charges de prévoyance annuelles	233'974.95	237'027.05

3.2 Indemnités aux organes dirigeants et transactions avec des personnes proches

Aucun honoraire et aucun jeton de présence ne sont versés aux membres du Conseil de fondation.

La fondation n'a effectué aucune transaction avec des personnes proches.

Une seule personne est chargée de la gestion, son directeur. On se réfère au art. 24 et 45 de la Swiss GAAP RPC 21.

3.3 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 100 au cours de l'exercice sous revue.

3.4 Contrat de location à long terme hors bilan

Pro Senectute Fribourg est tenu par un contrat de location à moyen/long terme avec un prestataire informatique pour son parc informatique. La durée du contrat est de 48 mois et arrivera à échéance en 2024. Le montant des garanties de loyer est de CHF 92'184.10. Le contrat de location pour le parc informatique est de CHF 13'491.60 pour la durée d'un an est de CHF 11'243 pour la durée restante de 10 mois.

3.5 Autre information

L'exercice 2022 a été encore impacté par la pandémie sanitaire durant le 1^{er} trimestre, mais on constate progressivement une reprise des activités de sport et formation à la hauteur des fréquentations de 2019. En 2022, dans le cadre de la révision périodique des prestations par un tiers mandaté par Pro Senectute Suisse, la pratique concernant le subventionnement de prestations bénévoles par des tiers (en l'occurrence une association singinoise de transports pour les seniors) a dû être adapté ; un nombre conséquente de prestations annoncées à l'OFAS en 2021 a été déplacé sur d'autres secteurs (notamment sur la consultation sociale et les activités) ; cela sera encore le cas pour 2022.

Pour de plus amples renseignements concernant la Fondation Pro Senectute Fribourg, veuillez consulter notre site internet, où vous trouverez le rapport d'activité (Qui sommes-nous, rapport d'activité).



Fondation Pro Senectute Fribourg
Rapport de performance
au 31 décembre 2022

Buts de l'organisation (selon Statuts du 20 mars 2018, approuvés le 30 avril 2018 par l'Autorité de surveillance des fondations)

Le but de la fondation est de maintenir et d'améliorer le bien-être des personnes âgées dans le canton de Fribourg.

La fondation peut, en collaboration avec d'autres institutions privées ou publiques, contribuer également au bien-être d'autres groupes de population.

Les organes dirigeants et la durée de leurs fonctions

- **Le conseil de fondation**
- **L'organe de révision**
- **La direction**

Le conseil de fondation :

- a) représenter la fondation à l'égard des tiers, désigner les personnes ayant le droit de signer et décider du mode de signature ;
- b) élire ses membres et désigner l'organe de révision ;
- c) arrêter le budget et approuver les comptes annuels ;
- d) établir le rapport annuel de gestion ;
- e) fixer les principes régissant ses activités dans un ou plusieurs règlements qui, tout comme d'éventuelles modifications ultérieures, doivent être soumis pour approbation à l'autorité de surveillance.

Il se compose d'au moins sept membres représentant les différentes régions du canton. Le conseil se constitue lui-même en nommant un président et un vice-président. Il se complète et se renouvelle par cooptation.

Les mandats des membres du conseil ont une durée de quatre ans. Ils se renouvellent tacitement.

La fondation est engagée par la signature collective à deux du président, du vice-président et du directeur.

Au 31 décembre 2022, les personnes suivantes sont membres de plein droit du conseil de fondation de Pro Senectute Fribourg :

Pierre Marie Alphonse Aeby, président, avec signature collective à deux
Laurent Louis Menoud, vice-président, avec signature collective à deux
Doris Roche-Etter, membre
Claude Max Plüss, membre
Pierre Alexis Cottier, membre
Fernande Romanens, membre
André Henri Schneuwly, membre
Christian Morard, membre

Emmanuel Michielan, directeur, avec voix consultative, avec signature collective à deux



Fondation Pro Senectute Fribourg
Rapport de performance
au 31 décembre 2022

Les organes dirigeants et la durée de leurs fonctions (suite)

L'organe de révision :

- a. vérifie chaque année les comptes de la fondation et soumet au conseil de fondation un rapport;
- b. communique au conseil de fondation les lacunes constatées et en informe l'Autorité de surveillance des fondations si elles ne sont pas comblées dans un délai raisonnable ;
- c. est désigné pour trois ans par le conseil de fondation ; son mandat peut être reconduit.

La direction (cf. ci-dessous)

1. Le directeur ou la directrice est engagé-e par le conseil de fondation.
2. La direction est responsable de la gestion courante et a les tâches suivantes :
 - a) exécuter les décisions du conseil de fondation ;
 - b) diriger l'ensemble des opérations de la fondation ;
 - c) engager les collaboratrices-teurs et en déterminer le cahier des charges ;
 - d) représenter la fondation au niveau opérationnel ;
 - e) négocier et conclure les divers contrats inhérents à la gestion en accord avec le conseil de fondation;
 - f) gérer le budget et les comptes ;
 - g) préparer le rapport annuel de gestion ;
 - h) établir des propositions à l'attention du Conseil de fondation ;
 - i) organiser la recherche de fonds ;
 - j) collaborer au niveau national avec Pro Senectute Suisse.
3. La direction prend toutes les mesures nécessaires à la bonne marche de la fondation. Elle peut déléguer certaines tâches partielles à des tiers.

Les buts fixés et une description des prestations fournies en relation avec les buts et l'utilisation des fonds mis à disposition

Pro Senectute Fribourg atteint les buts fixés en fournissant des prestations dans différents domaines distincts, sur tout le territoire cantonal, en français et en allemand :

1. La consultation sociale, soit :
 - a. **Aide et conseil** pour la vie quotidienne, le maintien à domicile, l'entrée en EMS, les moyens auxiliaires
 - b. **Soutien psychosocial** et accompagnement lors de difficultés personnelles
 - c. **Information juridique**, financière, relatives aux assurances sociales
 - d. **Appui administratif**
 - e. **Aide financière individuelle**



Fondation Pro Senectute Fribourg
Rapport de performance
au 31 décembre 2022

Les buts fixés et une description des prestations fournies en relation avec les buts et l'utilisation des fonds mis à disposition (suite)

2. La prévention par le sport, la formation et l'animation, soit :
 - a. **Sport** : cours de prévention via de multiples offres de pratique de sports (conditions, formation initiale et continue des monitrices dictées par l'Office fédéral du sport), conférences
 - b. **Formation** : cours de prévention via de multiples offres (programme semestriel)
 - c. **Loisirs** : nombreux groupes d'aînés, nombreuses activités (programme semestriel)
3. Le **Travail socio-communautaire**, soit :
 - a. La mise à disposition d'animation socio-culturelle à l'attention des communes ou groupement de communes
 - b. La référence sociale ou accompagnement social ou conciergerie sociale dans les immeubles principalement habités par des personnes âgées
 - c. L'organisation de projets à vocation communautaire avec d'autres partenaires
4. Les services de maintien à domicile non médicalisé, soit :
 - a. **Service de nettoyage** : offres complémentaires aux 7 services d'aide et de soins à domicile
 - b. **Service de visites à domiciles** : destiné à combattre la solitude
 - c. **Service d'accompagnements administratifs** : soutien à la préparation des paiements et à la gestion des affaires administratives
 - d. **Service de déclaration d'impôts** : par le biais de collaborateurs retraités, principalement de la direction des finances du canton
 - e. **Tables d'hôte** : destinées à combattre la solitude et à permettre des repas sains et conviviaux, en collaboration avec le Pour-cent culturel Migros et la Direction de la santé et des affaires sociales du canton
 - f. **Service de transport** : par le biais de son représentant local, destiné pour faciliter le maintien à domicile des personnes visitant les foyers de jour, ainsi que la décharge de leurs proches aidants.
5. **Le service des moyens auxiliaires** : mise à disposition (usufruit), location, vente de divers moyens auxiliaires permettant un allongement de la durée du maintien à domicile. Collaboration avec réseaux de soins, l'HFR et Voltigo (ligue contre le cancer).
6. **Prestations intergénérationnelles** : Seniors dans les salles de classe en partenariat avec la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.
7. **Prestations de valorisation de l'image des seniors** : Pro50+ en partenariat avec le Service public de l'emploi du canton de Fribourg. Mentorat destiné à faciliter la recherche d'emploi des travailleurs de + de 50 ans. Ce service a été retiré à la mi-année 2022 en raison de l'absence de bénévoles et de situations.



8. **Séminaires de préparation à la retraite** : en collaboration avec AvantAge des séminaires sont organisés avec l'aide de ProSenectute.

La charte PROSEC 2022-2024 est disponible sur notre site internet (<https://fr.prosenectute.ch/fr/qui-sommes-nous/notre-fondation.html>). Elle y décrit la vision, les différentes missions, les valeurs, les services et prestations ainsi que la gouvernance de Pro Senectute Fribourg.



Fondation Pro Senectute Fribourg
Rapport de performance
au 31 décembre 2022

Estimation du travail bénévole

En période normale (hors pandémie COVID), Pro Senectute Fribourg peut compter, sur l'appui d'environ 500 bénévoles. Avec un engagement moyen de 150 heures par ab et par personne, cela représente un apport de 75'000 heures par année. Soit le travail de 36 EPT. Une nouvelle *charte du bénévole* a été validée en 2022, notamment par le Service des contributions du canton de Fribourg. Elle intègre les nouvelles exigences de l'OFAS.

